

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 1<sup>er</sup> octobre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle des spectacles – Maison du Peuple – Place Jean Moulines à Lezoux, après convocations légales en date du 24 septembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

**VOTE :** En exercice : 35

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

- M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)
- M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
- Mme Catherine MORAND (à Mme Sylvie ROCHE)
- M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
- Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Absent :

Mme Claire GATTI

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : FINANCES – BUDGET ANNEXE DU SPANC - DECISION MODIFICATIVE  
N° BASPANC 2020/01**

**FINANCES – BUDGET ANNEXE DU SPANC  
DECISION MODIFICATIVE N° BASPANC 2020/01**

\*\*\*\*\*

Madame la Présidente expose à l'Assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à certains ajustements budgétaires au budget annexe du service public de l'assainissement non collectif.

En effet, afin de pourvoir à des réajustements budgétaires comme suit :

- La prise en charge de la facture pour l'acquisition des 2 véhicules du SPANC (complément de 3000 €) ;
- Par voie de conséquence, les opérations budgétaires d'alimentation du budget annexe du SPANC par le BP pour prendre en charge cette dépense supplémentaire ;
- Par voie de conséquence, les opérations budgétaires en sections de fonctionnement et d'investissement d'alimentation de la section d'investissement par la section de fonctionnement pour prendre en charge cette dépense supplémentaire ;

Il convient de procéder à une décision modificative comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Désignation des articles (dépenses)</b>		<b>Crédits suppl. à voter</b>	<b>Désignation des articles (recettes)</b>		<b>Crédits suppl. à voter</b>
023	Virement à la section d'investissement	+38000	748	Autres subventions d'exploitations (BP)	+38000
TOTAL DEPENSES F		+38000	TOTAL RECETTES F		+38000
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>Désignation des articles (dépenses)</b>		<b>Crédits suppl. à voter</b>	<b>Désignation des articles (recettes)</b>		<b>Crédits suppl. à voter</b>
2182	Matériel roulant	+ 3000	1316	Subvention d'investissement	-35000
			021	Virement de la section de fonctionnement	+38000
TOTAL DEPENSES I		+3000	TOTAL RECETTES I		+3000

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la DM N° BASPANC 2020/01 comme présentée ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 06 octobre 2020

Signé par Elisabeth BRUSSAT, Présidente.